



Jean Marc CAYOT, Président

Un nouveau Comité Directeur doit se mettre en place.

En athlétisme, comme dans la plupart des associations sportives, on renouvelle tous les 4 ans les comités directeurs. Notre prochaine assemblée générale sera donc électorale.

D'après nos statuts, nous pouvons avoir jusqu'à 14 membres dans notre comité directeur.

Les membres sortants sont rééligibles mais de nouvelles candidatures seraient aussi les bienvenues.

Il y a deux à trois réunions par an. On peut être candidat dès seize ans (à la date de l'élection) et il n'y a pas de limite d'âge supérieure.

Comme nous devons respecter des délais statutaires, la fiche de candidature est à retourner avant le 31 décembre 2016.

Ne doutant pas de votre contribution à la vie du club, je vous remercie par avance.

CANDIDATURE AU COMITE DIRECTEUR

Je soussigné

NOM Prénom

né(e) le à

domicilié(e)

.

adhérent(e) de l'athlétisme club de Cournon d'Auvergne à jour de cotisation et sans empêchement légal à le faire,

dépose ma candidature pour le comité directeur de l'association.

Fait à le décembre 2016.

Signature.